

# **COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2011**

## **AFFAIRES GÉNÉRALES**

2011/06/01 AFFAIRES GÉNÉRALES : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION.

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Décision n° 2011/69 du 20 septembre 2011 Contrat de prévoyance collective - Maintien de salaire.

Décision n° 2011/70 du 26 septembre 2011 Convention relative au don d'un défibrillateur par le Conseil Régional Nord/Pas de Calais.

Décision n° 2011/71 du 26 septembre 2011 Maison de la Solidarité - Mise à disposition gracieuse de salles à l'association « La Croix Rouge Française - Délégation locale de l'arrondissement de SAINT-OMER ».

Décision n° 2011/72 du 30 septembre 2011 Mise à disposition de la salle « Jean CRINON » à l'association OYE-PLAGE Basket Club.

Décision n° 2011/73 du 04 octobre 2011 Attribution de la consultation fourniture et pose de menuiseries.

Décision n° 2011/74 du 04 octobre 2011 Attribution de la consultation acquisition d'un autocar de 30 à 35 places.

Décision n° 2011/75 du 10 octobre 2011 Attribution des marchés pour la construction d'une tribune couverte stade Jean COURQUIN.

Décision n° 2011/76 du 10 octobre 2011 Contrat de maintenance pour le logiciel « MICROBIB » pour la bibliothèque.

Décision n° 2011/77 du 10 octobre 2011 Convention de prêt gratuit d'une exposition pour la bibliothèque.

Décision n° 2011/78 du 12 octobre 2011 Contrat de maintenance pour le logiciel « gestion de salle municipale ».

Décision n° 2011/79 du 13 octobre 2011 Avenant n°1 mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé pour les travaux à l'intérieur de l'Église SAINT MÉDARD.

Décision n° 2011/80 du 17 octobre 2011 Attribution d'une mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation et d'extension d'une salle de sport.

Décision n° 2011/81 du 17 octobre 2011 Mise à disposition gracieuse de la salle « Jean CRINON » - Convention avec le Comité des Fêtes.

Décision n° 2011/82 du 20 octobre 2011 Mise à disposition de la salle « Jean CRINON » à l'association Plaisirs Créatifs.

Décision n° 2011/83 du 24 octobre 2011 Mise à disposition de la salle « Jacques DE RETTE » à l'association OYE-PLAGE BASKET CLUB FEMININ.

Décision n° 2011/84 du 25 octobre 2011 Avenant n°2 au marché de travaux n° 2009/T03 de restauration de l'Église Saint Médard lot 1 maçonnerie pierre de taille.

Décision n° 2011/85 du 27 octobre 2011 Convention de prêt gratuit d'une « malle thématique » pour la bibliothèque.

Décision n° 2011/86 du 27 octobre 2011 Convention de prêt gratuit d'une « malle thématique » pour la bibliothèque.

Décision n° 2011/87 du 27 octobre 2011 Convention de prêt gratuit d'un « raconte-tapis » pour la bibliothèque.

Décision n° 2011/88 du 07 novembre 2011 Séjour « Classe de Découverte » des écoles Les Sables et Les Oyats - Signature d'un contrat avec la base du parc Éclaireuses et Éclaireurs de France située à MORBECQUE.

Décision n° 2011/89 du 07 novembre 2011 Tarification de la participation des familles au séjour « Classe de Découverte » des écoles Les Sables et Les Oyats à la base du parc de MORBECQUE.

Décision n° 2011/90 du 08 novembre 2011 Concert - Contrat d'engagement avec la Compagnie « Les copines d'abord ».

Décision n° 2011/91 du 10 novembre 2011 Mise à disposition gracieuse de la salle « DOLTO » - Convention avec l'Établissement Français du Sang « Nord de France ».

Décision n° 2011/92 du 17 novembre 2011 Spectacle de Noël - Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle.

Décision n° 2011/93 du 17 novembre 2011 Convention de prêt gratuit d'une exposition pour la bibliothèque.

Décision n° 2011/94 du 24 novembre 2011 Attribution de la consultation pour le remplacement de l'éclairage public lotissement « Les Coquelicots ».

Décision n° 2011/95 du 24 novembre 2011 Attribution de la consultation pour la réalisation d'une étude de programmation pour la création d'une salle plurivalente.

Décision n° 2011/96 du 25 novembre 2011 Attribution de la consultation relative à la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement d'une médiathèque.

Décision n° 2011/97 du 02 décembre 2011 Attribution du marché de transport de personnes - Lot 1 navette restaurant scolaire et lot 2 transports occasionnels.

Décision n° 2011/98 du 07 décembre 2011 Frais de fonctionnement salle Jacques DE RETTE.

#### 2011/06/02 AFFAIRES GÉNÉRALES : PRINCIPE DE LA SUBVENTION À LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE ET PARTICIPATIVE DE SEAFRANCE.

Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents, le Conseil Municipal,

- AUTORISE Monsieur le Maire à saisir Monsieur le Président du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais d'une demande d'attribution d'une subvention de fonctionnement à la SCOP SeaFrance d'un montant de 20 000,00 € sous réserve de la reconnaissance de la qualité de SCOP comme défini dans les décrets précités et que ladite SCOP soit désignée par le Tribunal comme repreneur de l'activité SeaFrance.

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2012.

#### 2011/06/03 AFFAIRES GÉNÉRALES : TARIF D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC.

Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents, le Conseil Municipal,

- APPROUVE le tarif d'occupation temporaire du domaine public,

- APPLIQUE ce tarif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

#### 2011/06/04 AFFAIRES GÉNÉRALES : TARIF DE MISE À DISPOSITION DES SALLES COMMUNALES.

Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents, le Conseil Municipal,

- APPROUVE le tarif de mise à disposition des salles communales DOLTO, SAINT MÉDARD, Jean CRINON et Jacques DE RETTE par des sociétés commerciales,

- DÉCIDE D'APPLIQUER ce tarif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

#### 2011/06/05 AFFAIRES GÉNÉRALES : COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION D'AUDRUICQ.

Le Conseil Municipal prend connaissance de la présentation du rapport d'activité 2010 de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq accompagné du compte administratif 2010 arrêté par le conseil communautaire du 16 juin 2011.

## **AFFAIRES FINANCIERES**

### **2011/06/07 AFFAIRES FINANCIÈRES : PAIEMENT DE L'INVESTISSEMENT 2012 AVANT APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2012 DE LA COMMUNE.**

Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents, le Conseil Municipal,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, à effectuer les paiements des factures d'investissement jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2012.

### **2011/06/08 AFFAIRES FINANCIÈRES : PARTICIPATION BON CADEAU POUR L'OUVERTURE D'UN LIVRET À LA CAISSE D'ÉPARGNE POUR LES NAISSANCES ANSÉRIENNES AVEC EFFET AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2012.**

Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents, le Conseil Municipal,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, à signer et tamponner les documents relatifs au bon cadeau offert par la Ville d'Oye-Plage d'un montant identique à celui de la Caisse d'Épargne pour les enfants nés ou adoptés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Les crédits seront inscrits au budget primitif 2012 de la commune.

### **2011/06/09 AFFAIRES FINANCIÈRES : REVENU MINIMUM ETUDIANT (RME).**

Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents, le Conseil Municipal,

- **FIXE** le montant du Revenu Minimum Etudiant (RME) à 105 € pour l'année scolaire 2011/2012.

Les crédits seront inscrits au prochain Budget Primitif de la commune.

## **URBANISME**

### **2011/06/10 URBANISME : MODIFICATION DE LA LONGUEUR DE L'AVENUE PAUL MACHY.**

Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents, le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE DE MODIFIER** la délibération en date du 26 juin 2008 portant dénomination de l'Avenue Paul Machy qui part du PR 87.960 entrée Ouest, du côté de Marck, jusqu'au PR 96.974 lieu dit « Le Cochon Noir » à l'Est, du côté de Gravelines,

- **FIXE** la longueur de l'Avenue Paul Machy de la manière suivante : du PR 87.960 entrée Ouest, du côté de Marck, jusqu'au PR 96.302 lieu dit « Le Cochon Noir » à l'Est, du côté de Gravelines.

- **DÉCIDE DE RÉTABLIR** l'adresse postale des habitants du lieu dit « le Cochon Noir ».

### **2011/06/11 URBANISME : DÉNOMINATION DE LA RUE DESSERVANT LE LOTISSEMENT HABITAT 62/59 PICARDIE SA.**

Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents, le Conseil Municipal,

- **ÉMET UN AVIS FAVORABLE** à la proposition de Monsieur le Maire afin que cette rue soit dénommée « Rue de Flandre ».

### **2011/06/12 URBANISME : ACQUISITION DE PARCELLES AGRICOLES SITUÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE.**

Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents, le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE D'ACQUÉRIR** les parcelles cadastrées BC n° 29 et 424 d'une superficie totale de 16 262 m<sup>2</sup> au prix de 15 000,00 €.

- **DÉSIGNE** Maître Nicolas BONNINGUES pour établir et dresser les actes.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents afférents à la vente.

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2012 de la commune.

**2011/06/13 URBANISME : AVIS SUR LE PROJET DE SCHÉMA D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE 2012-2018.**

Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents, le Conseil Municipal,

- **ÉMET un avis DÉFAVORABLE** au projet de schéma d'accueil des gens du voyage 2012-2018 quant à l'implantation d'une aire d'accueil sur le territoire de la commune d'Oye-Plage.
- **ÉMET un avis RÉSERVÉ** au projet de schéma d'accueil des gens du voyage 2012-2018 quant au transfert de compétence d'aménagement d'une aire d'accueil à la CCRA ou au conventionnement avec une autre collectivité territoriale.

**2011/06/14 URBANISME : AUTORISATION DE PASSAGE DES RANDONNEURS SUR LES VOIES ET CHEMINS PUBLICS ET AUTORISATION DE BALISAGE.**

Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents, le Conseil Municipal,

- **AUTORISE** le passage des randonneurs sur les voies et chemins publics référencés sur plans,
- **AUTORISE** le balisage correspondant.

**ENVIRONNEMENT**

**2011/06/17 ENVIRONNEMENT : DEMANDE DE DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX AU TITRE DE L'ANNÉE 2012 POUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC AU LOTISSEMENT LES COQUELICOTS.**

Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'opération de travaux d'éclairage public au lotissement Les Coquelicots,
- **PROGRAMME** le financement de ces travaux au Budget Communal de l'année 2012 pour un montant de 33 435,71 € HT, financés par la ville, sous forme d'autofinancement et par des subventions de l'État et du Conseil Général,
- **SOLLICITE** une subvention de 12 362,44 € HT, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2012, représentant 25 % du montant estimé des travaux d'éclairage public au lotissement Les Coquelicots évalués à 49 449,75 € HT,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention auprès des services de l'État et à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

**2011/06/18 ENVIRONNEMENT : CONVENTION AVEC FRANCE TELECOM POUR L'EFFACEMENT DES RESEAUX TELEPHONIQUES DES COQUELICOTS.**

Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents, le Conseil Municipal,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec France Télécom pour les travaux d'effacement des réseaux téléphoniques des Coquelicots.

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2012 de la commune.

**2011/06/19 ENVIRONNEMENT : COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION D'AUDRUICQ SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS.**

Le Conseil Municipal prend connaissance de la présentation du rapport d'activité 2010 de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers accompagné du compte administratif 2010 arrêté par le conseil communautaire du 16 juin 2011.

**2011/06/20 ENVIRONNEMENT : COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION D'AUDRUICQ SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.**

Le Conseil Municipal prend connaissance de la présentation du rapport d'activité 2010 de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif accompagné du compte administratif 2010 arrêté par le conseil communautaire du 16 juin 2011.

## **TRAVAUX**

### **2011/06/15 TRAVAUX : DEMANDE DE DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX AU TITRE DE L'ANNÉE 2012 POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DU CHŒUR, DE L'ABSIDE ET DE LA SACRISTIE DE L'ÉGLISE SAINT MÉDARD - TRANCHE CONDITIONNELLE 2.**

Après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITÉ** des membres présents, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'opération de travaux de restauration du Chœur, de l'Abside et de la Sacristie de l'Église Saint Médard - Tranche conditionnelle 2,

- **DÉCIDE D'AFFERMIR** les lots 1 à 4 de la tranche conditionnelle 2 du marché n° 2009/T03 de restauration clos et couvert de l'Église Saint Médard,

- **PROGRAMME** le financement de ces travaux au Budget Communal de l'année 2012 pour un montant de 121 851,98 € HT, financés par la ville, sous forme et par des subventions de l'État,

- **SOLLICITE** une subvention de 40 617,33 €, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2012, représentant 25 % du montant estimé des travaux de restauration du Chœur, de l'Abside et de la Sacristie de l'Église Saint Médard évalués à 162 469,31 € HT,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention auprès des services de l'État et à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

### **2011/06/16 TRAVAUX : DEMANDE DE DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX AU TITRE DE L'ANNÉE 2012 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE MATERNELLE LES NATICES.**

Après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITÉ** des membres présents, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'opération de travaux d'aménagement de l'école maternelle Les Natices,

- **PROGRAMME** le financement de ces travaux au Budget Communal de l'année 2012 pour un montant de 56 153,87 € HT, financés par la ville, sous forme d'autofinancement et par des subventions de l'État,

- **SOLLICITE** une subvention de 18 717,96 €, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2012, représentant 25 % du montant estimé des travaux d'aménagement de l'école maternelle Les Natices évalués à 74 871,83 € HT,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer les marchés de travaux à procédure adaptée conformément aux articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention auprès des services de l'État et à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

## **TRAVAUX**

### **2011/06/15 TRAVAUX : DEMANDE DE DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX AU TITRE DE L'ANNÉE 2012 POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DU CHŒUR, DE L'ABSIDE ET DE LA SACRISTIE DE L'ÉGLISE SAINT MÉDARD - TRANCHE CONDITIONNELLE 2.**

Après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITÉ** des membres présents, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'opération de travaux de restauration du Chœur, de l'Abside et de la Sacristie de l'Église Saint Médard - Tranche conditionnelle 2,

- **DÉCIDE D'AFFERMIR** les lots 1 à 4 de la tranche conditionnelle 2 du marché n° 2009/T03 de restauration clos et couvert de l'Église Saint Médard,

- **PROGRAMME** le financement de ces travaux au Budget Communal de l'année 2012 pour un montant de 121 851,98 € HT, financés par la ville, sous forme et par des subventions de l'État,

- **SOLLICITE** une subvention de 40 617,33 €, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2012, représentant 25 % du montant estimé des travaux de restauration du Chœur, de l'Abside et de la Sacristie de l'Église Saint Médard évalués à 162 469,31 € HT,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention auprès des services de l'État et à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

### **2011/06/16 TRAVAUX : DEMANDE DE DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX AU TITRE DE L'ANNÉE 2012 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE MATERNELLE LES NATICES.**

Après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITÉ** des membres présents, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'opération de travaux d'aménagement de l'école maternelle Les Natices,
- **PROGRAMME** le financement de ces travaux au Budget Communal de l'année 2012 pour un montant de 56 153,87 € HT, financés par la ville, sous forme d'autofinancement et par des subventions de l'État,
- **SOLLICITE** une subvention de 18 717,96 €, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2012, représentant 25 % du montant estimé des travaux d'aménagement de l'école maternelle Les Natices évalués à 74 871,83 € HT,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer les marchés de travaux à procédure adaptée conformément aux articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention auprès des services de l'État et à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

## **AFFAIRES SCOLAIRES**

### **2011/06/06 AFFAIRES SCOLAIRES : CONVENTION AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL DU PAS-DE-CALAIS RELATIVE AU TRANSPORT DES ÉLÈVES DE PRIMAIRE ET DE MATERNELLE HABITANT À MOINS DE TROIS KILOMÈTRES DE L'ÉCOLE.**

Après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITÉ** des membres présents, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le projet de convention avec le Conseil Général relative au transport des élèves de primaire et de maternelle habitant à moins de trois kilomètres de l'école,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention.

Les crédits seront inscrits au budget primitif 2012 de la commune.

## **PERSONNEL**

### **2011/06/21 PERSONNEL : CHANGEMENT DE FILIÈRE ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.**

Après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITÉ** des membres présents, le Conseil Municipal,

- **MODIFIE** l'effectif du personnel communal,
- **MET À JOUR** le tableau des effectifs du personnel.